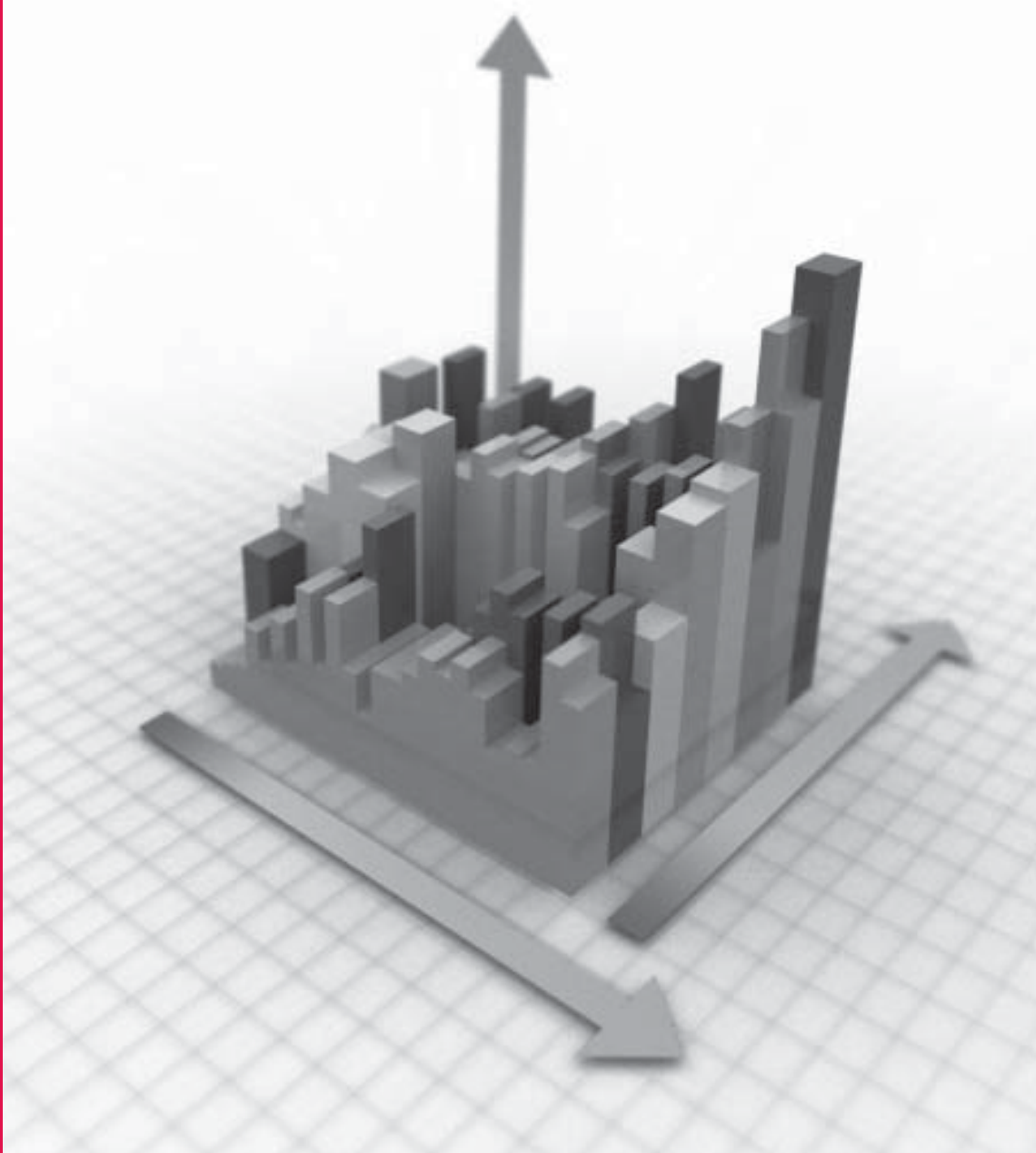




Analyse 1^{er} trimestre 2010 : comportements de paiement des entreprises en Europe



altares

► La connaissance inter-entreprises

Altaires est un acteur de référence des services aux entreprises. Il fournit à ses clients des solutions pour accélérer la croissance dans deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier en France, en Europe et à l'international.

Altaires propose depuis début 2005 deux cycles d'analyses trimestrielles, dans deux domaines spécifiques de la connaissance inter-entreprises, liés aux échanges économiques :

- les défaillances d'entreprises en France, complétées par les sauvegardes depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1^{er} janvier 2006
- les retards de paiements en Europe

Pour chacun de ces thèmes, Altaires publie chaque trimestre une synthèse et une analyse des évolutions de tendance ; un bilan semestriel et un bilan annuel viennent compléter chaque cycle d'analyses trimestrielles. Ces analyses sont disponibles sur simple demande aux contacts ci-dessous, et font l'objet d'un envoi par mail, dès parution. Elles sont de plus systématiquement consultables en ligne, sur le site www.altaires.fr et peuvent être téléchargées au format PDF.

DATE DE PUBLICATION : MARDI 4 MAI 2010

ALTARES
55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altaires.fr
Tél : 01 41 37 51 04 – Fax : 01 41 37 50 01
www.altaires.fr
Responsable des études
Thierry Millon
Tél : 04 72 65 15 51

Relations Presse : Actual Consultants
Aurélié DELMAET - Françoise LINHART
agence@actual-consultants.com
36 ter avenue Franklin Roosevelt
77210 Avon Fontainebleau
Tél : 01 60 70 00 00 – Fax : 01 60 39 02 02
www.actual-consultants.com

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

1^{ER} TRIMESTRE 2010

PANORAMA GÉNÉRAL 3

STATISTIQUES DÉTAILLÉES 9

- 9 Courbe d'évolution des retards de paiement en Europe depuis 10 ans
Carte des retards de paiement en Europe au 1^{er} trimestre 2010

- 10 Comportements de paiement des entreprises européennes, au 1^{er} trimestre 2010
Comportements de paiement des entreprises européennes, au 4^{ème} trimestre 2009
Comportements de paiement des entreprises européennes, au 1^{er} trimestre 2009

- 11 Évolution des jours de retard de paiement des entreprises en Europe du 1^{er} trimestre 2007 au 1^{er} trimestre 2010
Comparaison des délais moyens de règlement en Europe en 2009

LES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉS EN EUROPE 12

- 12 Nombre de jour de retard par activité et par pays au 1^{er} trimestre 2010
- 13 Évolution des retards par activité et par année des 1^{ers} trimestres 2006 à 2010

MÉTHODOLOGIE 14

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE :
L'ANALYSE TRIMESTRIELLE ALTARES

Les comportements de paiement des entreprises européennes se détendent sur le 1^{er} trimestre 2010

À 14,4 jours, les retards de règlement, encore hauts, sont à leur meilleur niveau depuis un an et demi.

Les entreprises allemandes et néerlandaises continuent de tirer la performance européenne ; leurs voisines françaises se maintiennent sur le podium. Les paiements restent sous pression en Belgique, s'améliorent sensiblement en Italie et plus faiblement en Irlande ainsi qu'au Royaume-Uni où ils se dégradent sans cesse depuis trois ans.

En revanche, les comportements de paiements se détériorent encore en Espagne et au Portugal.

Le spécialiste de la connaissance inter-entreprises Altares, membre du réseau mondial Dun & Bradstreet, constate qu'au premier trimestre 2010, les entreprises européennes payent leurs fournisseurs avec un retard moyen de 14,4 jours. Ce décalage de règlement reste élevé mais a tendance à se réduire. En effet, l'analyse, par le programme international DunTrade¹, des balances âgées des entreprises, permet d'observer qu'après avoir approché les 15 jours entre l'automne 2008 et le printemps 2009, les retards de paiement se sont stabilisés sur le second semestre 2009 à 14,8 jours pour atteindre désormais 14,4 jours.

Les reports de paiement s'améliorent donc mais demeurent supérieurs de 2 jours à ce qu'ils étaient avant la crise. En effet, si la performance des entreprises allemandes, françaises et néerlandaises continue de peser favorablement sur la tendance européenne, l'amélioration est encore insuffisante en Italie et surtout au Royaume-Uni. Dans le même temps, en Espagne et au Portugal, les fournisseurs doivent supporter des décalages de paiements toujours plus longs.

1- Depuis 45 ans aux Etats-Unis et 25 ans en Europe, le programme DunTrade, unique au monde, analyse les informations provenant directement de la comptabilité client de milliers de sociétés participantes. (Voir méthodologie).



Decide with Confidence

Dans une Europe où les paiements se détendent, l'Espagne et le Portugal décrochent.

En dégradation rapide à partir du printemps 2008, les retards de paiement des entreprises européennes avaient approché 15 jours dès la fin 2008. Stables ensuite, ils amorcent désormais un recul. Sans parvenir encore à descendre en-dessous des 14 jours, ils se situent néanmoins à leur meilleur niveau depuis un an et demi à 14,4 jours.

La crise aura pesé sur la qualité des paiements des entreprises européennes mais de façon moindre que ne l'avait fait celle de 2002-2003. A l'époque, les retards de paiement avait culminé à plus de 15 jours.

Sur ce premier trimestre 2010, moins d'une entreprise sur dix (9,5%) paye ses fournisseurs avec plus de 30 jours de retard par rapport aux délais initialement négociés. Ce taux s'améliore en comparaison des 10% constatés fin 2008 mais demeure supérieur d'encre 2% par rapport à ce qu'il était en mars 2008.

L'Allemagne, la France et les Pays-Bas ont favorablement contribué à ce que la moyenne européenne des retards de paiement ne dérape pas excessivement durant la crise. Sur ces deux dernières années dans ces pays, les reports de règlement n'ont jamais excédé 12 jours. L'Allemagne et les Pays-Bas renforcent encore leur leadership sur ce premier trimestre 2010. Les retards de paiement y atteignent des niveaux historiquement bas à respectivement 9 jours et 9,5 jours. En France, les reports de règlement, globalement stables sur un an, baissent légèrement sur trois mois à 11,8 jours contre 11,9 fin 2009.

56,1% des entreprises allemandes règlent leurs fournisseurs sans retard contre 40,2% en Europe. Elles sont 46,7% aux Pays-Bas et seulement 33,6% en France où les retards sont peu importants mais fréquents. Dans ces pays, les règlements reportés de plus de 30 jours sont peu nombreux : 4,3% aux Pays-Bas, 5,1% en Allemagne et 5,7% en France. Ces taux faibles offrent des perspectives encourageantes pour les entreprises ; ils traduisent, en effet, leur meilleure capacité à résister et développer leurs affaires. La corrélation entre retards de paiement et défaillances d'entreprises est depuis longtemps constatée par Altares au travers des mesures de performance de ses scores de risque. Les entreprises retardant leurs règlements fournisseurs de plus de 30 jours présentent une probabilité de défaillance multipliée par six. Les entreprises allemandes, françaises et néerlandaises sont donc dans une configuration meilleure que leurs consœurs européennes.

En effet, en Belgique où les retards de paiement se stabilisent au-delà de 14 jours, 8,6% des entreprises décalent le règlement de leurs fournisseurs de plus de 30 jours au-delà du terme initialement prévu.

L'amélioration des comportements de paiement des entreprises italiennes est sensible. Les retards de paiement s'établissent sur le premier trimestre 2010 à 16,8 jours contre 18,4 jours il y a trois mois et 19,4 jours il y a un an. Les reports de règlement italiens sont au plus bas depuis le début de l'été 2008. Malgré ce redressement, la proportion de paiements très tardifs reste élevée ; 12,7% sont décalés de plus de 30 jours.



Decide with Confidence

Au Royaume-Uni, les comportements de paiement des entreprises n'ont cessé de se dégrader du printemps 2007 (12,3 jours) jusqu'en fin 2009 (18,8 jours). Ce premier trimestre 2010, marque la toute première inflexion depuis près de 3 ans ; les retards de paiement demeurent hauts mais en recul à 18,4 jours. Les reports importants sont encore nombreux ; 13,1 % des entreprises britanniques règlent leurs factures avec des retards de plus de 30 jours. Le voisin irlandais offre des tendances proches ; en moyenne, les paiements sont différés de 18,6 jours et 11,6 % le sont de plus de 30 jours.

Dans cet environnement mieux orienté, l'Ibérie continue pourtant de sombrer. Sur ce premier trimestre 2010, en Espagne, les retards de paiement atteignent des pics historiques. Aux délais contractuels déjà très longs (90 à 120 jours), s'ajoutent des retards de plus de 22 jours (22,5). Les fournisseurs doivent donc attendre des mois le règlement de leurs factures. Les retards sont même souvent bien plus longs puisque 17,7 % des entreprises espagnoles décalent leurs paiements de plus de 30 jours. Chiffre encore plus inquiétant, 7,7 % reportent les paiements de plus de 120 jours. Et cet indicateur s'accélère ; sur le premier trimestre 2009, ce taux était deux fois moindre (3 %).

Le voisin portugais est dans une situation tout aussi peu enviable avec des retards de paiement de 25,6 jours en moyenne. Près d'une entreprise sur cinq (19,4 %) reporte ses paiements de plus de 30 jours.

Les comportements de paiement tendent à s'améliorer dans tous les secteurs.

Illustration d'une amélioration des comportements de paiement des entreprises, l'**Immobilier** enregistre un premier recul des retards de règlement après 3 ans de hausse ininterrompue. Ceux-ci s'établissent sur le premier trimestre 2010 à 18,7 jours. Encore très au-dessus des 13 jours affichés fin 2006, ils baissent néanmoins de 2 jours en seulement trois mois. Dans ce secteur, les valeurs demeurent élevées et voisines de 35 jours en Espagne et au Portugal, de 25 jours en Irlande et 23 jours au Royaume-Uni. Les retards de paiement s'établissent aux environs de 15 jours en Belgique, 16,5 jours en France et 17,5 jours en Italie. En Allemagne et aux Pays-Bas, ils tombent en-dessous de 11 jours.

Dans le **Bâtiment**, l'amélioration est moins flagrante que dans l'Immobilier mais les retards de paiement y avaient moins dérapé. Ceux-ci restent au-dessus de 14 jours cap franchi durant l'été 2008. Sur le premier trimestre 2010, ils s'établissent à 14,5 jours contre 14,9 jours en fin d'année 2009. Les comportements de paiement se durcissent encore en Espagne et au Portugal, au-delà de 30 jours de retard, mais aussi, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni (16,9 jours, +0,2 sur trois mois). Dans ce secteur, la France confirme son leadership (9,4 jours) devant les Pays-Bas (10 jours) et l'Allemagne (10,1 jours).

Le **Commerce de détail** comme le **Commerce inter-entreprises** est bien orienté. Dans le premier, les retards de paiement tombent en-dessous de 16 jours (15,7 jours, -0,5 jour en trois mois) et dans le second ils approchent



Decide with Confidence

les 14 jours (14,1 jours, -0,4 jour en trois mois). Dans le **Commerce**, les mauvais élèves de l'Europe sont le Royaume-Uni dans la vente de détail (22,4 jours) et le Portugal dans le commerce de gros (23,2 jours). A l'inverse, les entreprises allemandes sont les plus vertueuses avec des retards contenus à 8,8 jours chez les grossistes et 7,3 jours chez les détaillants.

Dans l'**Industrie**, les comportements de paiements sont globalement stables depuis un an autour d'une moyenne européenne située à 14 jours sur le premier trimestre 2010. L'Allemagne se démarque avec des retards de paiement proches de 8 jours seulement. En revanche, les reports de règlements augmentent encore au Portugal (25,6 jours) et en Espagne (17,8 jours) et peinent à se stabiliser au Royaume-Uni (18,6 jours). Ils varient peu en France et restent inférieurs à 12 jours (11,7).

Les retards de paiement des entreprises européennes de **Services**, calés au-dessus de 14 jours depuis fin 2008, retombent à 13,9 jours sur ce début d'année 2010. Le recul est sensible au Royaume-Uni où les comportements de paiement ne cessaient de se dégrader depuis début 2007. Les reports de règlement étaient alors de 11,7 jours avant d'atteindre 14 jours fin 2007, 16,2 jours fin 2008 et 18,1 jours fin 2009. Ils baissent d'une demi-journée sur ce premier trimestre 2010 à 17,6 jours. Cette valeur reste néanmoins encore deux fois supérieure à celles relevées en Allemagne et aux Pays-Bas (9 jours).

Durant 2009, les retards de paiement des transporteurs ont été très linéaires à 15,9 jours. Ce premier trimestre, ils se détendent légèrement à 15,7 jours. Dans plusieurs pays, les **Transports** pèsent sur les moyennes nationales ; C'est ainsi le cas, en Belgique (15 jours), Allemagne (13,6 jours) ou France (13,5 jours). Les Pays-Bas font figure d'exception avec des reports contenus à seulement 10 jours.

Les organismes publics, souvent supposés être de très lents payeurs, montrent pourtant l'exemple ce trimestre encore. Les retards de paiement de l'**Administration** sont en passe de descendre en-dessous de 12 jours sur ce premier trimestre 2010. C'est la meilleure performance en Europe. Les habitudes de paiement sont toutefois très hétérogènes. Si l'Allemagne (7,2 jours), la France (9,4 jours) et les Pays-Bas (9,5 jours) tirent la performance de la zone, l'Ibérie en revanche la dégrade avec des retards d'environ 29 jours.



Decide with Confidence

NANTERRE, LE MARDI 4 MAI 2010

5/5

« Si la fragilité des finances publiques de quelques pays a tendance à faire planer une incertitude sur le dynamisme de la reprise en Europe, la réalité de cette dernière, même molle, est malgré tout partagée », note Thierry Millon, responsable des analyses Altares.

« L'étude trimestrielle Altares constate ainsi un assouplissement des paiements interentreprises sur ce début d'année 2010. La tendance amorcée est encourageante quant à la capacité des entreprises à pouvoir se développer. Moins de retards de paiement, c'est du cash disponible plus vite pour accompagner sa croissance.

Mais des millions d'entreprises européennes souffrent encore de retards de paiement de leurs clients, freinant leur croissance ou pire les contraignant à engager une procédure d'insolvabilité. Rappelons que le quart des défaillances d'entreprise a pour origine des retards de paiement. C'est pour combattre cette réalité que les députés européens de la commission parlementaire ont adopté ce 28 avril 2010 la proposition visant à ramener, dans les états membres, les délais de paiement à 30 jours.

Toutefois, les incitations réglementaires pourront au mieux modifier les curseurs de gestion mais ne sauraient se substituer à une démarche volontaire de sécurisation interne des transactions commerciales. Connaître ses prospects, suivre la solvabilité de ses clients ou fournisseurs stratégiques, analyser voire comparer sa balance âgée ; autant de reflexes simples permettent de repérer très en amont les décalages de règlement de ses clients et piloter efficacement son entreprise.»

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Études Altares : 04 72 65 15 51

A PROPOS D'ALTARES

Altares est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France. Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance.

Altares répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), Altares diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B.

Les clients d'Altares disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 160 Millions d'entreprises dans le monde.

Dirigée par Thierry Asmar, Altares, détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 53 Millions d'Euros, l'entreprise

compte près de 300 collaborateurs répartis sur 3 sites principaux : Nanterre, Saint-Quentin-en-Yvelines et Villeurbanne.

ALTARES

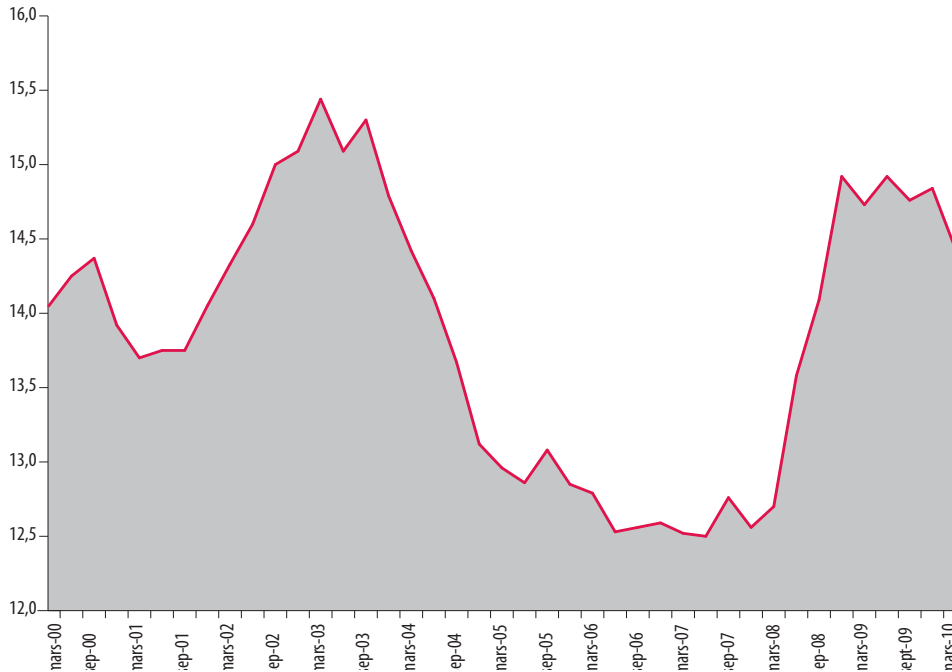
55 avenue des Champs Pierreux
Immeuble Le Capitole
92012 Nanterre
contact@altares.fr
www.altares.fr
Thierry Asmar
Tél : 01 41 37 51 04



Decide with Confidence

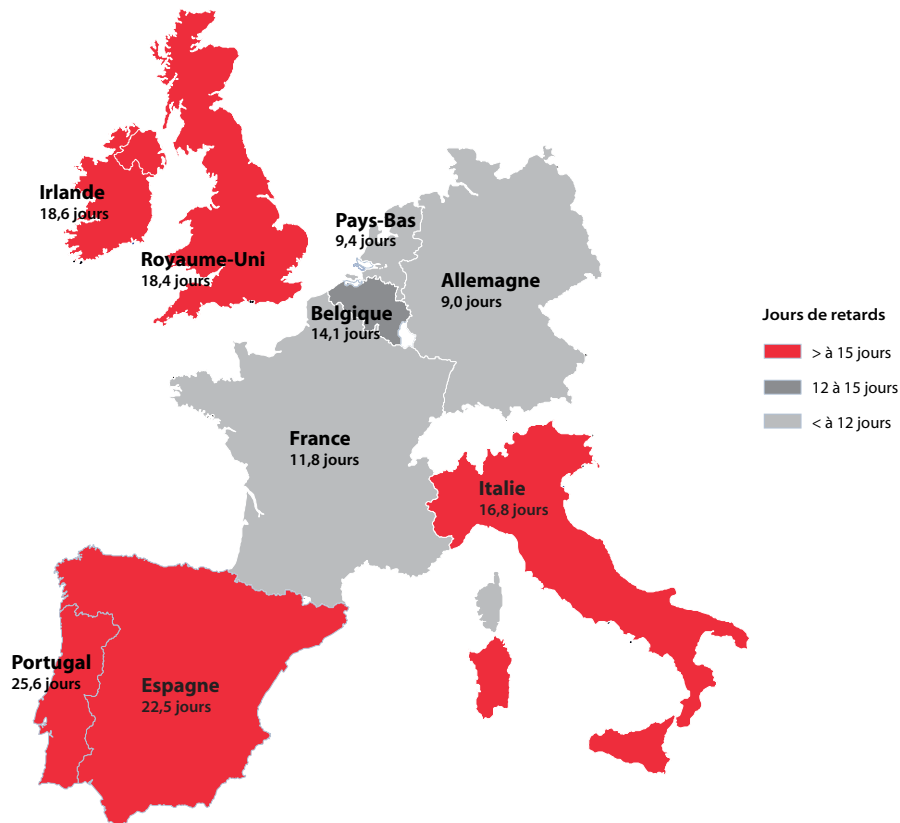
STATISTIQUES DÉTAILLÉES

ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 10 ANS (exprimés en jours de retards).



LES RETARDS DE PAIEMENT EN EUROPE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2010

Source Altares



COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 1^{ER} TRIMESTRE 2010

(exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays).

MARS 2010 TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume- Uni	Europe
Avant le terme	2,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
À échéance	54,1%	35,4%	45,7%	33,6%	22,4%	45,1%	46,7%	22,3%	25,0%	39,9%
Entre 1 et 15 jours	27,2%	25,2%	20,4%	38,1%	30,0%	20,4%	29,0%	23,5%	28,8%	27,4%
Entre 16 et 22 jours	8,1%	21,7%	10,4%	15,9%	22,8%	12,8%	14,4%	22,2%	23,2%	15,4%
Entre 23 et 30 jours	3,5%	9,1%	5,9%	6,8%	13,2%	9,1%	5,6%	12,7%	10,0%	7,5%
Entre 31 et 60 jours	1,9%	4,3%	4,3%	3,0%	5,4%	4,7%	2,3%	7,2%	6,3%	4,0%
Entre 61 et 90 jours	0,9%	3,0%	2,9%	1,3%	3,1%	2,7%	1,1%	4,1%	4,0%	2,3%
Entre 91 et 120 jours	0,7%	1,0%	2,8%	0,7%	1,7%	2,4%	0,7%	3,3%	1,5%	1,4%
Plus de 120 jours	1,7%	0,3%	7,7%	0,7%	1,4%	2,7%	0,3%	4,8%	1,3%	1,8%

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 4^{EME} TRIMESTRE 2009

(exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays).

DÉCEMBRE 2009 TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume- Uni	Europe
Avant le terme	1,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
À échéance	53,4%	35,8%	46,6%	33,2%	21,1%	42,9%	45,1%	25,3%	24,3%	39,1%
Entre 1 et 15 jours	27,9%	26,0%	20,5%	38,0%	30,7%	20,8%	28,8%	24,3%	28,9%	27,6%
Entre 16 et 22 jours	8,5%	20,6%	10,3%	16,2%	23,0%	12,9%	15,3%	20,9%	23,6%	15,6%
Entre 23 et 30 jours	3,5%	9,1%	5,9%	7,0%	13,3%	9,2%	6,1%	12,1%	9,9%	7,5%
Entre 31 et 60 jours	1,8%	4,2%	4,2%	3,0%	5,6%	5,2%	2,5%	6,8%	5,8%	4,0%
Entre 61 et 90 jours	0,9%	2,8%	2,9%	1,3%	3,3%	3,0%	1,2%	3,9%	4,7%	2,5%
Entre 91 et 120 jours	0,6%	1,1%	2,7%	0,7%	1,5%	2,7%	0,7%	2,9%	1,5%	1,5%
Plus de 120 jours	1,6%	0,4%	6,9%	0,7%	1,4%	3,3%	0,3%	3,8%	1,3%	1,8%

COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 1^{EME} TRIMESTRE 2009

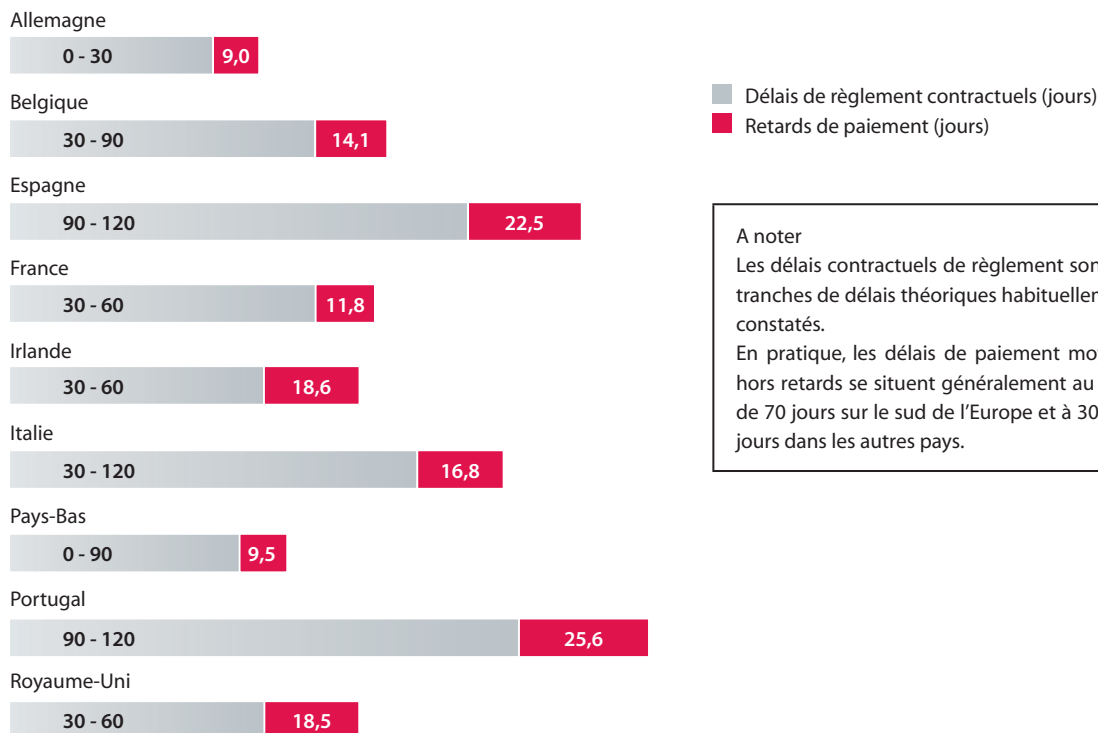
(exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays).

MARS 2009 TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume- Uni	Europe
Avant le terme	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
À échéance	53,3%	35,4%	49,7%	32,5%	19,0%	43,9%	38,5%	18,9%	26,3%	39,5%
Entre 1 et 15 jours	27,9%	26,3%	20,1%	38,9%	28,1%	20,0%	30,4%	21,8%	29,8%	28,0%
Entre 16 et 22 jours	8,2%	20,2%	11,3%	16,4%	23,4%	12,3%	18,1%	25,2%	23,4%	15,5%
Entre 23 et 30 jours	3,2%	9,3%	6,1%	6,9%	15,3%	7,8%	7,5%	15,5%	8,9%	7,0%
Entre 31 et 60 jours	1,6%	4,2%	5,0%	2,9%	6,8%	5,5%	2,9%	8,3%	5,2%	3,9%
Entre 61 et 90 jours	0,8%	2,8%	2,5%	1,2%	3,9%	3,7%	1,3%	4,1%	4,1%	2,5%
Entre 91 et 120 jours	0,6%	1,3%	2,3%	0,6%	1,9%	3,3%	0,8%	2,8%	1,1%	1,4%
Plus de 120 jours	3,1%	0,5%	3,0%	0,7%	1,6%	3,5%	0,4%	3,4%	1,0%	2,0%

ÉVOLUTION DES JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DU 1^{ER} TRIMESTRE 2007 AU 1^{ER} TRIMESTRE 2010

	mars-07	juin-07	sept-07	déc-07	mars-08	juin-08	sept-08	déc-08	mars-09	juin-09	sept-09	déc-09	mars-10
Allemagne	9,8	9,6	9,2	9,1	9,4	11,2	10,1	10,7	10,7	10,7	9,2	9,0	9,0
Belgique	17,7	17,1	17,0	13,2	13,4	13,4	13,8	14,2	14,4	14,3	14,0	14,0	14,1
Espagne	15,6	14,7	14,6	14,4	14,4	14,8	15,1	14,5	15,9	16,5	20,1	21,2	22,5
France	12,1	12,2	12,3	12,1	12,1	11,8	11,9	11,8	11,7	11,6	12,0	11,9	11,8
Irlande	20,2	18,9	20,1	19,1	20,1	19,1	19,0	19,2	20,8	22,3	22,2	18,8	18,6
Italie	12,5	12,1	12,6	13,3	13,2	15,9	18,6	20,6	19,4	19,8	18,9	18,4	16,8
Pays-Bas	12,0	11,9	11,7	11,2	11,5	11,7	11,6	11,5	11,5	11,4	11,0	9,9	9,5
Portugal	24,1	25,1	24,1	23,3	23,3	23,5	22,9	22,1	24,8	25,0	24,9	23,2	25,6
Royaume-Uni	12,3	13,0	14,2	14,8	15,0	15,4	15,8	17,0	17,2	18,1	18,4	18,8	18,5
Europe	12,5	12,5	12,8	12,6	12,7	13,6	14,1	14,9	14,7	14,9	14,8	14,8	14,4

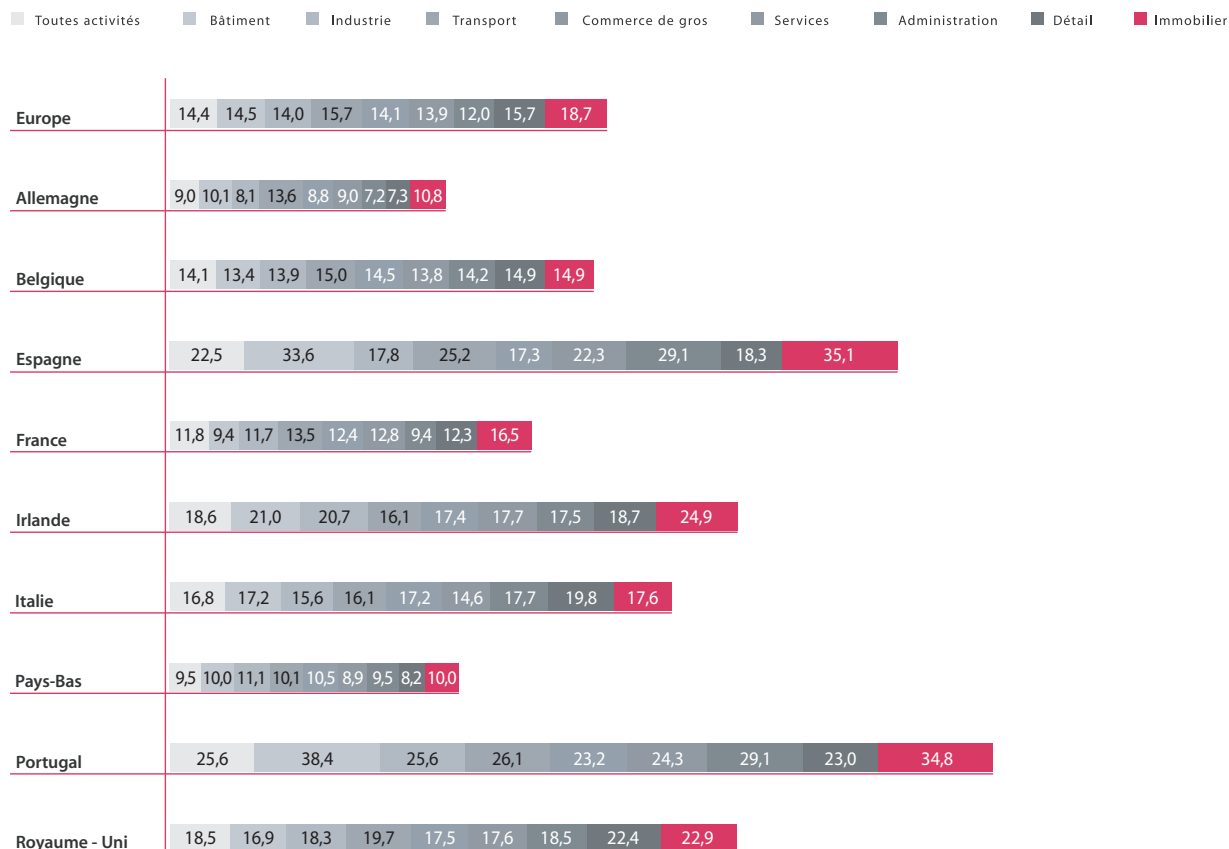
COMPARAISON DES DÉLAIS MOYENS DE RÈGLEMENT EN EUROPE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2010



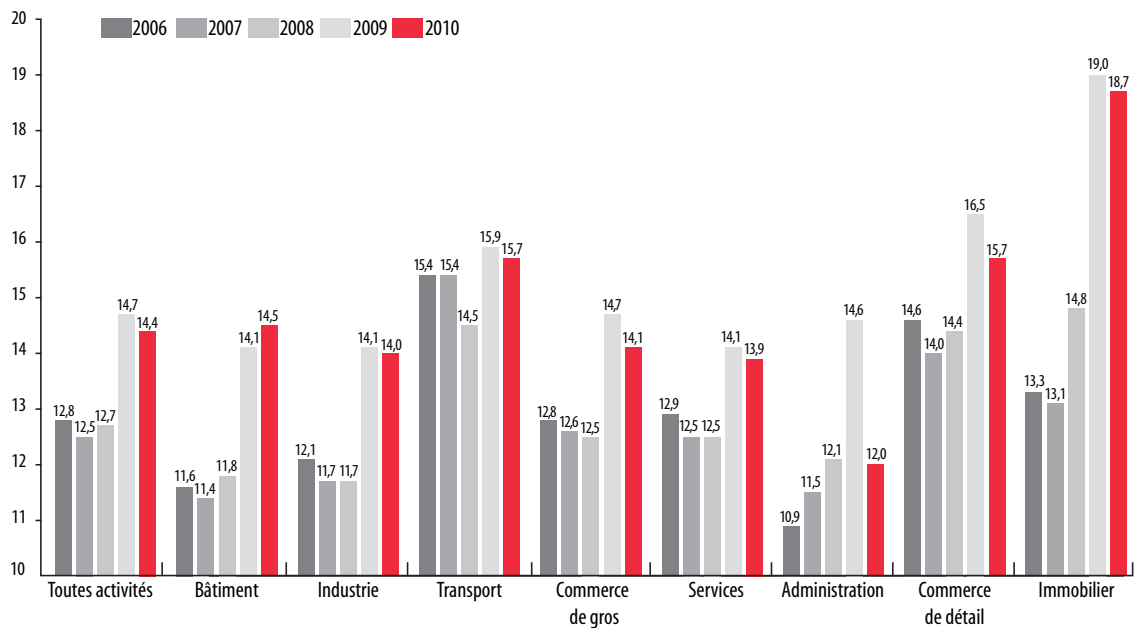
A noter
 Les délais contractuels de règlement sont les tranches de délais théoriques habituellement constatés.
 En pratique, les délais de paiement moyens hors retards se situent généralement au delà de 70 jours sur le sud de l'Europe et à 30 - 50 jours dans les autres pays.

LES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE

NOMBRE DE JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE PAR PAYS ET PAR ACTIVITÉ AU 1^{ER} TRIMESTRE 2010



ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE SUR 5 ANS 1^{ERS} TRIMESTRES 2006 À 2010



MÉTHODOLOGIE

DÉFINITION DU RETARD DE PAIEMENT

Est considéré comme tardif tout paiement effectué au-delà du terme convenu contractuellement. L'observation de l'impact d'un retard montre un risque de défaillance très élevé à partir de 30 jours (cf ci-dessous).

LE PROGRAMME DUNTRADE, UNE OBSERVATION FACTUELLE DE LA REALITE DES PAIEMENTS

Les membres du réseau mondial Dun & Bradstreet ont initié un programme exclusif de collecte et d'analyse des retards de paiement. Depuis 45 ans aux Etats-Unis et près de 25 ans en Europe, le programme DunTrade, unique au monde, s'alimente des informations provenant directement de la comptabilité-client de milliers de sociétés participantes. Il analyse en permanence les retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. C'est le seul programme de collecte de ce type à s'appuyer sur une observation factuelle de la réalité des paiements. Le périmètre compte plus de 22 millions d'expériences commerciales réelles en Europe, dont 3 millions en France. Altares, membre du réseau mondial Dun & Bradstreet, s'appuie sur le programme DunTrade, à la fois pour enrichir ses modèles de score et pour publier régulièrement son analyse des comportements de paiement en Europe.

RETARD DE PAIEMENT ET PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE

La commission européenne, à l'origine de la proposition de la directive de 2000 pour favoriser la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales a constaté qu'une défaillance sur quatre était due à des retards de paiement. Ces insolvabilités entraînent la perte de près de 24 milliards d'euros de créances non recouvrées. Les seuls retards de paiement pèsent 90 milliards d'euros par an et représentent 10,8 milliards d'euros d'intérêts perdus.

Le poids des retards de paiement sur les trésoreries et leur effet en terme de défaillances sont clairs. L'aggravation du risque lié au report des règlements, observée depuis de nombreuses années grâce au programme DunTrade, a été de nouveau validée lors de l'élaboration du score de défaillance Altares. Les retards de moins de 15 jours sont encore trop souvent relevés sur les entreprises actives, et le seuil des 30 jours de retard a été confirmé comme point d'accélération du niveau de risque. A partir de 30 jours de retard, la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours la probabilité est 11 fois plus forte.

PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE ASSOCIÉE AU RETARD DE PAIEMENT

